

## GSM confirme son engagement environnemental avec la Charte Environnement des industries de carrières



*Certifiée par le cabinet GéoPlus Environnement, la carrière de Rouans (44) est le 18<sup>ème</sup> site de GSM à avoir atteint le niveau 4 du « référentiel de progrès environnemental » de la Charte Environnement des industries de carrières. Cette Charte Environnement, démarche volontaire de progrès collectif et continu de l'ensemble de la profession, a pour objectif de concilier développement économique du territoire, respect de l'environnement et concertation locale.*

- ◀ Nouvelle illustration de l'engagement de GSM en faveur de l'environnement : l'obtention du niveau 4 de la Charte Environnement des industries de carrières pour son site de Rouans.

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE / février 2010**  
en ligne sur le site : [www.n-schilling.com](http://www.n-schilling.com)

### La carrière de Rouans (44) atteint le niveau 4



Après Missillac (44) en 2007, St Colomban (44) et les Alleuds (49) en 2008, Juvardeil (49) en 2009, la carrière de Rouans (44) vient d'atteindre le niveau 4 de la Charte Environnement des industries de carrières pour son site de Rouans, positionnant ainsi le secteur GSM Pays de la Loire parmi les plus représentatifs de l'engagement de l'entreprise dans le respect de cette Charte Environnement de la profession.

En mai 2006, la carrière de Rouans réalisait son 1<sup>er</sup> audit de position dans le cadre de la Charte Environnement, qui la situait d'ores et déjà au niveau 3 avec 75 % de réponses qualifiantes positives.

Pour atteindre le niveau 4, les équipes de GSM ont établi un plan d'actions principalement axé sur l'amélioration du traitement des impacts de production du site. Les efforts ont ainsi porté sur les émissions de poussières, avec la mise en place d'un système de brumisation (ci-contre), le tri des déchets et la prévention à la pollution des hydrocarbures.

Visuels téléchargeables sur [www.n-schilling.com](http://www.n-schilling.com)

## Une Charte Environnement au service de la collectivité

En 2004, GSM et 400 autres entreprises de carrières regroupées au sein de l'UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction) se sont volontairement engagées dans une logique de progrès en adoptant la Charte Environnement des industries de carrières, visent plusieurs objectifs :

- préserver la qualité de vie des riverains et renforcer le dialogue avec les parties prenantes ;
- améliorer les pratiques de la profession ;
- respecter les écosystèmes par la protection de l'environnement.

Dans ce cadre, les entreprises signataires se sont engagées à œuvrer au quotidien afin de faire progresser leurs sites en appliquant 80 bonnes pratiques identifiées au sein d'un « Référentiel de Progrès Environnemental » (RPE) défini par la profession. Quatre étapes balisent alors un « Chemin de progrès » en fonction du pourcentage de bonnes pratiques réellement appliquées. Ainsi, pour obtenir l'étape 4, la plus haute du processus, il faut avoir 95 % de réponses positives aux 52 questions dites qualifiantes. Ce « Chemin de progrès » repose sur un cycle triennal et des actions annuelles : audit initial du site, rédaction d'un plan d'actions sur trois ans pour atteindre l'étape 4, visite annuelle d'un auditeur-conseil, audit de validation de l'étape 4 et audit de suivi tous les trois ans pour assurer le maintien des performances acquises.

La Charte Environnement n'est pas un simple engagement de chaque entreprise mais celui de l'ensemble de la profession de carrier. Cette mutualisation des moyens offre l'opportunité à tous de mettre en place une politique environnementale et bénéficie à l'ensemble de l'image de la profession.

Particulièrement proche du terrain, des élus locaux et des populations riveraines, cette charte implique également l'ensemble des salariés, sans lesquels rien ne serait possible.

Volontaire, cette démarche va au-delà des exigences réglementaires et s'illustre avant tout par un partage de valeurs humaines, gage d'un engagement commun en faveur du développement durable.



## GSM et l'environnement : un engagement de longue date



doc. GSM

Depuis près de vingt ans, GSM joue un rôle de pionnier parmi les acteurs de l'industrie extractive en prenant spontanément des initiatives afin d'améliorer ses performances environnementales, avec notamment la création dès 1991 d'une délégation à l'environnement, l'élaboration du premier Plan Environnement

Entreprise (PEE) et la création de Comités de Suivi de l'Environnement en 1992.

Son implication aux côtés des autres carriers dans une démarche environnementale commune visant à promouvoir l'image de l'ensemble de la profession s'intègre donc totalement dans la stratégie de l'entreprise.

Aujourd'hui, 18 sites GSM ont d'ores et déjà atteint le niveau 4. L'entreprise poursuit quotidiennement ses efforts afin de continuer à faire progresser l'ensemble de ses sites et les amener à atteindre le niveau le plus élevé de la Charte Environnement, sachant que grâce à sa politique environnementale active, la majorité des sites sont déjà au niveau 3.

Filiale d'Italcementi Group, GSM figure comme l'un des principaux acteurs dans la production de granulats en France. Ses 700 collaborateurs, répartis sur près de 90 sites agissent en spécialistes reconnus dans la maîtrise de la ressource et l'exploitation des gisements. En 2008, GSM a réalisé un chiffre d'affaires de 332 millions d'euros et vendu 27 millions de tonnes de granulats.



**Italcementi Group** est le cinquième producteur mondial de ciment. Les filiales du Groupe conjuguent une expertise, un savoir-faire et les cultures de 22 pays répartis dans 4 continents, à travers un dispositif industriel de 63 cimenteries, 13 centres de broyage, 5 terminaux, 614 centrales à béton et 125 carrières de granulats. En 2008 Italcementi Group a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards d'euros.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

**GSM**

Service Communication - Les Technodes - B.P. 01 - 78931 Guerville Cedex - Tél. 01 34 77 79 00 - Fax 01 34 77 78 80  
E-mail : [info@gsm-granulats.fr](mailto:info@gsm-granulats.fr)

Site internet dédié à la Charte Environnement : [www.charte.unicem.fr/](http://www.charte.unicem.fr/)

Visuels téléchargeables sur [www.n-schilling.com](http://www.n-schilling.com) ou sur demande



2, Place Cap Ouest - B.P. 20169 - 17005 La Rochelle Cedex 1  
Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19  
e-mail : [agence.schilling@n-schilling.com](mailto:agence.schilling@n-schilling.com) - site internet : [www.n-schilling.com](http://www.n-schilling.com)